



Montrouge, le 19 novembre 2021

A l'attention de Monsieur Philippe BRASSAC,

Objet : Groupe Crédit Agricole SA – NAO 2022 : une augmentation générale attendue par l'ensemble des salariés

Monsieur le Directeur général,

Après deux années difficiles pour nos collègues, tant au niveau personnel que professionnel, toutes les organisations syndicales du périmètre du groupe Crédit Agricole SA formulent la nécessité d'une mesure d'augmentation générale des salaires, intégrant un mécanisme favorisant particulièrement les bas salaires.

En effet, les efforts et l'engagement sans faille de tous nos collègues ont permis au groupe d'annoncer des résultats qualifiés « de plus hauts historiques ».

Les négociations NAO 2022 ont débuté dans le groupe mi-octobre 2021. Un récent tour de table syndical inter-entités a permis d'identifier le cadre validé par le COMEX du groupe pour plafonner ces discussions.

Les lignes retenues seraient :

- Pas de mesure d'augmentation générale pour 2022
- Un pourcentage d'enveloppe d'augmentation individuelles de 2,1% au maximum
- Un engagement d'augmentation collective de 1,3%, qui sera effectif au 1er janvier 2023 seulement, pour les rémunérations inférieures à 50K€
- Une prime PEPA de 700€ maximum pour les rémunérations inférieures à 50K€

Ce cadre, au-delà du risque de « décourager » le dialogue social interne aux entités, ne répond pas aux attentes de nos collègues, tant au niveau de la préservation de leur pouvoir d'achat (inflation constatée à 2,6% fin octobre) qu'au niveau de la reconnaissance de leur engagement sans faille sur les deux dernières années écoulées, qui doit se traduire par une mesure salariale les associant vraiment et immédiatement au partage de la valeur issue des très bons résultats du groupe.

Suite aux premières propositions faites par les DRH locales dans le cadre de ces NAO 2022, il faut souligner que le climat social se tend dès à présent dans certaines entités du groupe. Il est urgent d'agir pour ne pas voir émerger au sein de notre groupe un mouvement des « gilets verts ».

Nous sommes convaincus qu'une dynamique collective, engendrée par une mesure salariale inclusive pour tous les salariés, aurait un impact positif pour l'image du groupe, renforçant son attractivité dans une période délicate en termes de recrutements.

Nous avons bien noté, lors des échanges du comité de groupe du 16 novembre dernier, que vous confirmez faire partie des dirigeants favorables à la reprise de mesures d'augmentations générales. Et lors d'une réunion précédente, en mars 2021, vous avez indiqué garder votre « porte ouverte pour les organisations syndicales ».

Nous demandons à vous rencontrer rapidement pour définir ensemble une mesure salariale générale adaptée pour l'exercice 2022.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, nos considérations respectueuses.



Valérie DELACOURT
Correspondante Groupe CFDT Crédit Agricole SA



Patricia PINCHEMEL
Correspondante Groupe CFE/CGC/SNB CACEIS



Saïd GUEDDAR
Correspondant Groupe CFTC CAL&F



Cédric MOUTTIER
Correspondant Groupe CGT LCL



Karine SORIN
Correspondante Groupe FO CACF

Copie aux membres du comité exécutif de Crédit Agricole SA :

Monsieur Xavier MUSCA, DGD Groupe Crédit Agricole SA
Madame Valérie BAUDSON, DGA Pôle Asset Management
Monsieur Philippe DUMONT, DGA Pôle Assurances
Monsieur Michel GANZIN, DGA Pôle Projet de Groupe
Monsieur Jérôme GRIVET, DGA Pôle Pilotage
Monsieur Michel MATHIEU, DGA Pôle Banques de Proximité
Monsieur Jean-Paul MAZOYER, DGA Pôle Technologies et Digital
Monsieur Stéphane PRIAMI, DGA Pôle Services Financiers Spécialisés
Monsieur Jacques RIPOLL, DGA Grandes Clientèles
Madame Alexandra BOLESZAWSKI, Directrice des Risques
Madame Martine BOUTINET, Directrice de la conformité
Madame Bénédicte CHRETIEN, DRH Groupe Crédit Agricole SA
Madame Véronique FAUJOUR, Secrétaire générale
Monsieur Michel LE MASSON, Inspecteur général Groupe
Monsieur Giampiero MAIOLI, Directeur Crédit Agricole Italie